

Ressorts institutionnels



Qu'est-ce qui fait institution ?

Par Jean Blairon et Jacqueline Fastrès

La question est posée par une institution résidentielle pour personnes handicapées ; elle mobilise tous les membres du personnel via des « journées de réflexion » auxquelles sont invités à participer des intervenants extérieurs.

Nous avons été sollicités pour nous joindre à cette expérience et avons accepté de nous y impliquer. Notre point de vue est celui de l'analyse institutionnelle, que Thierry Gaudin définit très simplement comme l'application à elle-même, par l'institution, du « connais-toi toi même » de Socrate.

Il nous a semblé en outre que cette expérience rappelait à juste titre que la réflexivité mise en avant par l'éducation permanente ne devait pas porter exclusivement sur « ses publics », mais aussi sur les actions institutionnelles elles-mêmes.

Cependant, pour se questionner utilement de la sorte, il importe d'assumer un ancrage au questionnement. Celui que nous proposons est centré sur l'action, au départ de l'apport de François Dubet par rapport aux logiques d'action.

- [Lire l'analyse](#)

Les rapports professionnels : pour qui les écrire ?

Par Jean Blairon et Laurence Watillon

On considère que les institutions sont des « êtres moraux » qui se placent au-dessus des intérêts en présence voire en conflit, prennent du recul par rapport aux passions et affects, arbitrent dans la diversité contradictoire des points de vue, décident en référence, le plus souvent, à des procédures qui garantissent le caractère équitable de la position qui est adoptée, du choix qui est opéré, etc.

Or, Luc Boltanski remarque que ces « êtres moraux » sont de fait composés d'êtres de chair, qui, même officiellement mandatés et autorisés, ne sont pas à l'abri du risque de se référer à leurs propres intérêts, références, voire d'être prisonniers de leurs propres passions.

Sur quoi s'appuyer pour mieux pouvoir « se placer au-dessus de la mêlée » ?

Un exemple autour du travail des agents du Service de Protection Judiciaire de Liège, qui ont réalisé une réflexion en profondeur sur les rapports (l'étude sociale, l'investigation sociale, le rapport de surveillance, ...) qu'ils ont à produire dans le contexte du suivi social des mineurs délinquants.

- [Lire l'analyse](#)

Des institutions du Sujet ?

Par Jean Blairon

De cet « être moral », il est encore question dans cette analyse, à travers la fonction de direction qui en garantit l'assise et la transmission. Le 18 décembre 2015, les institutions éducatives St-François et Ste-Claire d'Assise, accueillant des jeunes et des adultes handicapés, fêtaient leur Directeur Général, Philippe Servais, qui part à la retraite. A cette occasion, et au nom des combats menés en commun, Jean Blairon a rappelé l'importance des institutions dans la construction de la subjectivation de leurs bénéficiaires, surtout lorsqu'ils sont stigmatisés. Il a rappelé les combats en ce sens, les victoires, mais aussi les régressions et les mises en danger de ces acquis, tant pour les bénéficiaires que pour les institutions elles-mêmes. Il a rappelé, surtout, que le Sujet est un enjeu généralisé.

- [Lire l'analyse](#)

Décembre 2015

1, Rue des Rêlis Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

R T A
Réalisation | Téléformation | Animation